

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 26 (1924)

Heft: 2-3

Artikel: Fouilles à l'Abbaye de Saint Maurice

Autor: Peissard, N.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-160366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fouilles à l'Abbaye de Saint Maurice.

Par *N. Peissard*.

Pour permettre aux fidèles de vénérer plus facilement le tombeau de Saint Maurice, l'illustre martyr, on a ouvert à la circulation, une crypte longue d'environ quarante mètres. Celle-ci conduit directement de l'église abbatiale au tombeau. Durant plusieurs siècles, grâce à des murs de séparation, elle avait été convertie en caves. Désirant lui rendre sa destination primitive de couloir, on a abattu les cloisons et rendu libre le passage autrefois hermétiquement fermé. Le sol de la crypte était garni de tombes de moines, peut-être aussi de bienfaiteurs, qui s'étaient faits enterrer près des martyrs. Ces tombes n'ont livré aucun objet. Une seule mérite d'être signalée : une tombe à chevet, c'est-à-dire avec un emplacement pour la tête, comme on en voit à l'époque carolingienne.

C'est en effectuant ce travail de déblayement qu'on a découvert encastré dans les murs des parois, un superbe arc romain en calcaire cristallin, correspondant à un autre arc situé à trente-cinq mètres, à l'entrée de la crypte dite de Saint Maurice. Nous en reparlerons bientôt. L'arc romain mesure 3 mètres 98 de hauteur avec une ouverture de 3 m. 28 sur 3 m. entre les pieds-droits, et de 3 m. 10 au-dessus des chapiteaux.

Cet arc de style toscan appartient à la belle époque romaine. Il est remarquable par sa grande sobriété de lignes, aussi le daterons-nous du second siècle de notre ère, au plus tard de la première moitié du troisième. (Plan.)

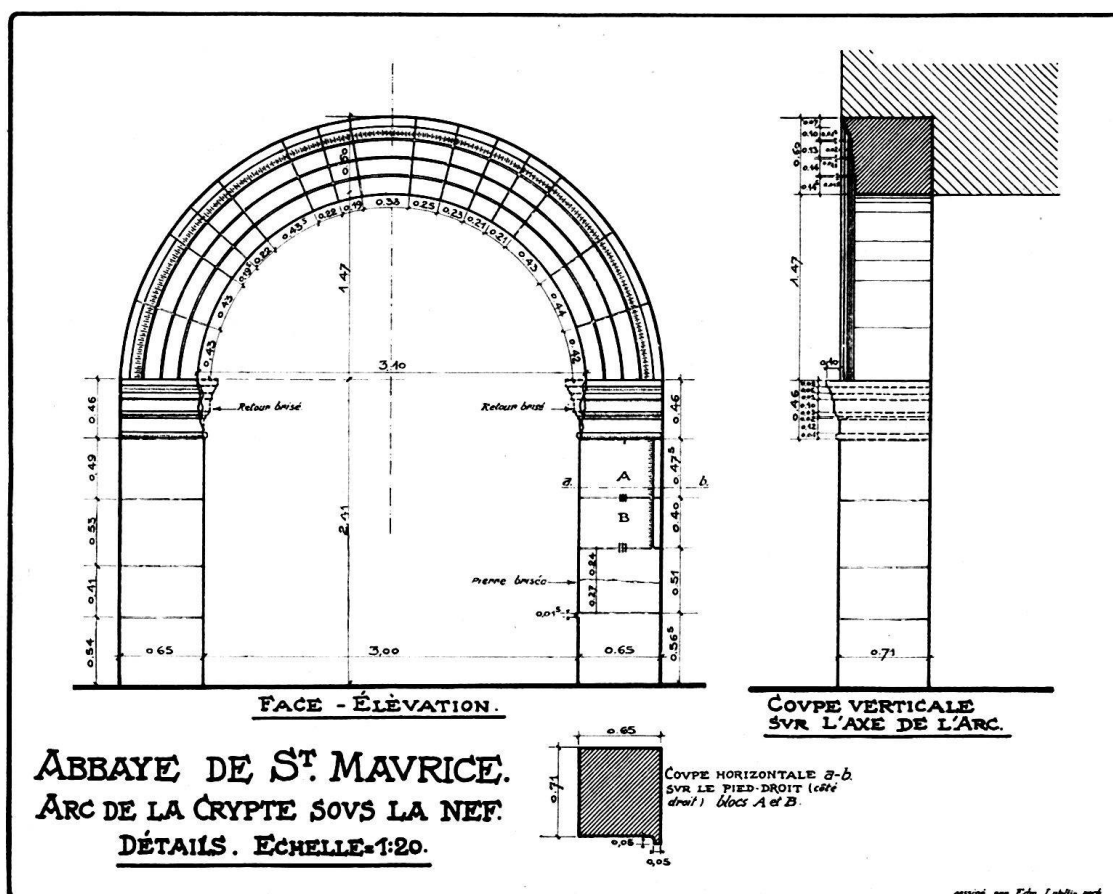
Ici, une question se pose : cet arc est-il à sa place primitive ou est-il remanié ?

Examinons les deux arcs. Revenons pour cela à l'arc le plus rapproché du tombeau de Saint Maurice. Là, pas de doute possible. Le emploi des matériaux romains est flagrant. En effet, les chapiteaux romains reposent en retrait sur les pilastres trop larges ; la mouluration n'est pas la même ; le chapiteau de droite repose sur un claveau romain, donnant un profil cannelé, posé, non pas verticalement, mais couché ; enfin, le premier claveau seul est romain.

Sans conteste, cet arc est postérieur à l'époque romaine. Le sommet en a été modifié lorsque l'abbé Nanthelme, en 1225, ferma par un mur l'entrée de la crypte du tombeau, après en avoir extrait les reliques.

Pareillement, l'arc romain n'est pas à sa place primitive ; il a été remanié. En premier lieu, il correspond exactement à l'arc précédent. Il servait d'entrée, comme l'autre servait de sortie. Le prolongement de la crypte, à une époque postérieure, et son adjonction contre la partie ouvragée de l'arc, le prouvent surabondamment. Là était l'entrée de la crypte.

De plus, les pieds-droits portent des repères. Celui de droite les porte aux joints, de sorte que les deux pierres sont marquées du même trait. Or, le repère, qui, sous l'astragale, marque la partie supérieure de la pierre, n'a pas sa contrepartie. Celle-ci devait se trouver sur une autre pierre aujourd'hui absente. Cette disparition est motivée par le fait que l'arc était trop élevé pour l'endroit où on voulait le réadapter. Il avait donc fallu le raccourcir. En outre, la différence



d'ouverture de l'arc, entre les claveaux inférieurs et les pieds-droits, ne met plus la retombée du tracé de l'arc sur le prolongement exact des pieds-droits. Signalons encore un claveau dont la queue est visible et qui devait s'engager dans la maçonnerie. Le garnissage de l'arc indique clairement, lui aussi, un remaniement.

A quelle époque eut lieu ce transfert ?

Ayant besoin d'un arc pour former l'entrée de la crypte, les constructeurs, pour éviter une perte de temps, d'argent et de peine, eurent recours aux ruines romaines où ils vinrent prendre les matériaux nécessaires. A cela rien que de très naturel et de très fréquent dans l'histoire de la construction.

Cette crypte n'est pas antérieure, et peu postérieure, me semble-t-il, au sixième siècle.

M. le chanoine Bourban, de regrettée mémoire, a découvert au mois de septembre 1902, adossés contre le mur de cette crypte, plusieurs tombeaux dont l'un porte une inscription latine peinte en rouge. D'aucuns voudraient qu'elle fût romaine. Le cas eut été embarrassant, car la tombe est, de toute évidence, postérieure à la construction du mur. Ces tombeaux sont maintenant recouverts. Sur l'un d'eux, comme en témoigne la photographie, on peut lire : «.....NS ME FECIT ABEBAT (ici, le monogramme du Christ,) MUNUS P(RESBVTERATUS) LX MENSES X.»¹⁾. C'est donc la sépulture d'un prêtre.

D'après la forme des lettres, Mgr. Steffens, professeur de paléographie et de diplomatique à l'Université de Fribourg, place cette inscription à la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième, soit à la période carolingienne tardive.

La construction de cette crypte, et conséquemment le transfert de l'arc romain, peut se fixer entre le sixième et le commencement du neuvième siècle.

¹⁾ Revue d'Histoire ecclésiastique suisse, XVII, III^e, p. 240.